

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la séance du samedi 15 novembre 2014

Présents_:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Pierre DELAYEN - M. Noël DUSSAC - Mme Sylvie GUTZWILLER - M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Christine LECERF - M. Michel PETIOT - Mme Laurence PROVOST -

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Bertrand BARRE - Mme Isabelle DORISON - M. André GAUDIN - Mme Olga ODINETZ – M. Gilles PERTUSA – M. Thierry PROUTEAU

Le collège associatif :

M. Marcel DUMAS – M. Patrick MENESTREY - Mme Irène NENNER

Les élus et les représentants de la ville :

Mme Marie-Odile GRANDCHAMP – Mme Julie FOURNIER – Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - M. Sylvain LEBAS

Absents excusés :

M. Bernard DUCLOS

Absents :

M. Loïc CHARBONNIER

Rappel de l'ordre du jour :

- | | |
|-------|---|
| 09h30 | Tour de table sur les attentes de chacun, concernant les sujets à aborder ou à approfondir pour l'année à venir ; |
| 10h00 | Présentation de l'Agence locale de l'Energie et Priorités d'action en matière de rénovation par Muriel Le Boulanger, Directrice ; |
| 11h00 | Points divers. |

Début de la séance : 9h35

Monsieur le Président est heureux d'accueillir Madame Muriel Le Boulanger pour aborder un sujet d'actualité, celui de la rénovation thermique, tant sous l'angle des grandes orientations que sous celui de préoccupations plus pratiques. Mais avant, il propose un tour de table sur les sujets qui pourraient alimenter les travaux et séances du CC2D.

En préambule, Thierry Prouteau informe l'assemblée que Monsieur Duclos ne pourra pas assister à cette séance, étant mobilisé par l'animation de son stand sur le « Marché d'automne ». A cet égard et pour éviter les contrariétés d'agenda, il conviendra de tenir compte de l'agenda des manifestations sur la ville pour planifier les nouvelles séances du CC2D.

1/ Tour de table sur les attentes de chacun, concernant les sujets à aborder ou à approfondir pour l'année à venir

M. Barré propose de réfléchir sur le commerce chavillois, sur l'angle du développement durable, compte tenu de l'installation de nouveaux commerces en centre-ville. Il souhaite que le CC2D soit informé des arrivées des nouveaux commerces.

M. Delayen aimerait poursuivre le suivi de la Chartre de Développement Durable de la ZAC Centre-ville par le CC2D.

M. Petiot se présente, 57 ans, vit à Chaville depuis 1991, a voulu être membre du CC2D compte tenu de la qualité des membres présents qu'il souhaitait rencontrer. Travaille au Bureau d'Etude de Renault à la Direction e la Recherche. Il est intéressé par les véhicules électriques, le co-voiturage, les nouveaux modes d'autopartage.

M. Petiot aborde le problème du 216 avenue Roger Salengro, copropriété sur rue qui a connu des problèmes d'insalubrité et d'isothermie pour laquelle, malgré le dossier effectué auprès de l'ANA, aucune subvention n'a été accordée. C'est l'exemple type d'énergie perdue.

Mme Nenner souhaiterait continuer le groupe « Eau » et propose à l'assemblée d'inviter le responsable des services des Espaces verts et de l'Assainissement de Versailles. Ce service a reçu un Grand Prix de l'environnement pour sa gestion raisonnée de l'eau.

M. Menestrey représente l'association Espaces, créée il y a 20 ans, dont le siège est maintenant à Chaville. L'association fait de la réinsertion par l'écologie urbaine (travaux au Parc de St Cloud, réhabilitation des Berges de Seine...) Il propose divers thèmes à aborder : la réhabilitation de la nature en milieu urbain, les jardins partagés et la circulation douce avec des réalisations à prévoir.

M.Dussac propose la réalisation d'un sondage auprès des chavillois afin de déterminer les besoins en commerces écologiques (par exemple une poissonnerie) et la création d'une commission relative à la circulation douce.

M.Lebas est conseiller municipal et souhaite un axe de travail sur le covoiturage, l'autopartage et également sur l'aménagement de l'avenue Roger Salengro.

Mme Gutzwiller travaille à la sécurité sociale, participe aux Prud'hommes. Elle pense qu'il faut se pencher sur la qualité de la formation afin d'aider les personnes moins qualifiées. Il est important d'avoir du personnel qualifié pour des postes d'aide à la personne.

M. Lebas et elle-même habitent dans la résidence Les Créneaux, sous laquelle coule un coulée d'eau depuis de nombreuses années ce qui a entraîné une descente du passage entre la résidence et l'Atrium de 30 cm, nécessitant d'importants travaux. Compte tenu du droit de passage, ce chemin ne peut être condamné et, les travaux sont nécessaires.

Mme Gutzwiller propose d'aborder plusieurs sujets : la réhabilitation du centre commercial des créneaux au niveau sécurité et développement durable, les nuisances engendrés par les commerces de bouche, la réhabilitation de l'avenue Roger Salengro, le chauffage urbain

avec la négociation des contrats, le choix de la provenance du gaz (public et privé), l'isolation thermique pour les logements sociaux (pour les copropriétés cela représente un coût énorme).

Mme Le Boulanger précise que c'est justement une des préoccupations de Monsieur Tampon-Lajarriette. La négociation des contrats peut se faire avec l'aide du Maître d'Ouvrage.

M. Dumas représente l'association AMOP. Il indique que Monsieur Duclos est retenu sur le marché d'automne et transmet à l'assemblée les questions que M. Duclos souhaite aborder lors des prochains CC2D. M. Dumas souhaite poursuivre un thème déjà signalé concernant la fréquentation des bus sur Chaville, leur nombre et leur trajet.

M. Gaudin était cadre à la RATP. Il est intéressé par la mobilité durable, les transports attractifs avec l'autopartage et le covoiturage, voire diverses possibilités pour se déplacer tout en évaluant leur coût, leur sécurité et leur accessibilité. Il rappelle le travail remarquable effectué par Mme Nenner et le groupe Eau. Il souligne le fait que l'eau sur Chaville n'est pas suffisamment exploitée.

M. Hascoët souhaiterait que les travaux qui vont être réalisés sur la Rive Droite fassent l'objet du même suivi que pour la ZAC du Centre-Ville.

Mme Provost indique son intérêt pour la rénovation énergétique. Elle rappelle que l'intérêt des personnes se porte essentiellement sur le coût des travaux et non sur l'économie énergétique qui sera réalisée. Il faut voir sur le long terme comme un investissement.

Mme Fournier, conseillère municipale, souhaiterait évoquer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtis privés et recevant du public (les crèches, les écoles...) et préconise la création d'une « boîte à idées ».

Mme Dorison est intéressée par l'eau, la démocratie participative (budget, transition énergétique), les jardins partagés, les actions intergénérationnelles et la réunion inter-assocative.

Mme Lecerc est un ancien membre du CC2D, travaille dans un bureau d'étude, conseille les collectivités territoriales sur les bâtiments, assiste également les Maîtres d'Œuvre. Elle souhaiterait aborder les thèmes suivants :

- la mobilité en vélo, mieux se déplacer à vélo appuyer le travail de l'association « la ville à vélo » ;
- la qualité de l'air ;
- la démocratie participative intergénérationnelle avec des ateliers et une large diffusion ;
- le développement de l'activité « repair » (vieux appareils à rénover ou réparer).

Mme Nicodème-Saradjian est conseillère municipale et souligne que les thématiques évoquées sont intéressantes surtout l'amélioration architecturale des bâtiments ; Elle préconise pour l'économie d'énergie de sensibiliser l'utilisateur et d'élaborer des actions simples et mesurables.

M. Pertusa évoque l'optimisation énergétique des bâtiments, pour les maisons individuelles : rénover afin d'économiser l'énergie. L'isolation a un coût élevé, il faut donc optimiser l'enveloppe du bâtiment pour consommer moins.

M. Prouteau remercie M. Pertusa d'avoir permis la visite de sa maison au mois d'octobre et ainsi découvrir ce très bel exemple de construction performante.

Mme Oldinetz souhaite aborder la fréquentation des commerces de proximité avec un aménagement facilité, pour y accéder. Au niveau développement durable travailler sur les déplacements et l'accessibilité. Elle aimerait également développer des ateliers de partage (des savoirs à transmettre par exemple pour l'entretien des jardins), les relations

intergénérationnelles. Elle s'interroge aussi sur l'aménagement de la lisière des Fausses Reposes notamment sur le trottoir Rive Gauche qui est envahi de mauvaises herbes. Elle aimerait pouvoir transmettre les préoccupations des Chavillois, connaître également la fréquentation des Chavillois à la Maison de la Nature.

M. Prouteau fait part des questions transmises par M. Duclos (document joint – annexe 1).

Après avoir souligné la richesse des propositions émises, de nouveau évoquées en fin de séance, Thierry Prouteau donne la parole à Mme Le Boulanger, Directrice de l'Agence Locale de l'Energie.

2/ Présentation de l'Agence locale de l'Energie et Priorités d'action en matière de rénovation

Mme Le Boulanger indique que l'ALE intervient sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris seine Ouest, soit 310 000 habitants, pour promouvoir les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cinq personnes travaillent à l'ALE avec des outils mis en place pour les particuliers et pour les professionnels (Coach copro et Club pro. L'agence accompagne également les maîtres d'ouvrage.

L'ALE est dotée d'une équipe de spécialistes de l'énergie qui interviennent dans des domaines variés, principalement liés au secteur du bâtiment :

- l'habitat (isolation, choix des matériaux, concept bioclimatique), le chauffage et l'eau chaude sanitaire (choix des énergies, régulation, modes de chauffage),
- la maîtrise des consommations d'électricité (éclairage, appareils électroménagers, gestes économes),
- les énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, géothermie),
- les stratégies énergétiques (politiques énergie-climat, plans pluriannuels d'investissements, démarche de coût global)

Il y a deux conseillers au Pôle Particuliers, 290 copropriétés ont déjà contacté l'ALE.

Une permanence se tient à la mairie, le 2ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00, sur rendez-vous.

Des animations techniques ont lieu une fois par mois sur tout le territoire GPSO.

Mme Le Boulanger a préparé et commenté un PowerPoint explicatif sur l'ALE qui est joint en annexe 2.

M. Petiot rappelle cependant que l'aide apportée aux propriétaires ou aux locataires ne peut être la même. La rénovation énergétique pour les propriétaires représente un certain coût et l'économie revient aux locataires.

M. Prouteau rappelle le projet de loi relatif à la transition énergétique, actuellement devant les assemblées, avait justement donné lieu à des débats sur ce sujet épineux des relations entre propriétaires et locataires..

M. Petiot souligne qu'il faut informer les locataires. L'augmentation des loyers suite à des rénovations (chauffage, isolation ...) leur permettra d'économiser ensuite sur les charges. Il faut expliquer les choses, communiquer.

Mme Le Boulanger indique que les propriétaires veulent un retour sur investissement, l'esthétique leur importe moins.

Mme Lecerf rappelle que le gaz a augmenté de 9% et que l'énergie n'est pas moins chère.

Mme Dorison souligne que les économies ne sont pas toujours liées à l'esthétique, qu'il est important de sauvegarder le patrimoine pour nos enfants et ne pas toujours mettre l'accent sur le financier.

Mme Le Boulanger informe l'assemblée que 41 contacts ont pris avec les chavillois, que la permanence est remplie aux environs de 62% et que 2 copropriétés sont inscrites dans le « coach copro ». Le forfait d'aide est plafonné ; précise que le site web est gratuit, indépendant et neutre ; souligne l'importance de relier l'information auprès des chavillois.

Monsieur Prouteau remercie Madame Le Boulanger pour son exposé dense et pédagogique ; il donne la parole à l'assemblée.

3/ Points divers.

Mme Nenner souhaite déterminer les groupes de travail.

Mme Dorison indique que la société Akerys a fourni une étude concernant l'eau de la ZAC. Cependant, elle souhaite une étude plus précise et par une entreprise indépendante.

Mme Gutzwiller précise que les expertises sont onéreuses et qu'il faut avancer.

Mme Grandchamp précise que l'entreprise Akerys a répondu sur le lot n°2 de la ZAC, bataille de Stalingrad ; et que Ogic n'a pas encore répondu. Elle se charge de contacter GPSO afin de voir la faisabilité pour réutiliser l'eau.

Mme Nenner souhaite poursuivre le groupe de travail Eau.

M. Prouteau constate qu'une bonne vingtaine de sujets ont été cités dans le tour de table. Il pense que ceux-ci peuvent regrouper autour de thématiques majeures qui pourraient opportunément nourrir les travaux du CC2D. Elles portant respectivement sur l'eau, la mobilité durable (dont la place des commerces), la rénovation thermique (et la qualité de l'air), enfin l'économie sociale et solidaire. Le Président propose que sur cette base et aux aménagements près, chacun puisse décider de s'associer à telle ou telle de ces thématiques, à partir de ses propres centres d'intérêt.

Mme Nenner confirme sa participation au groupe de travail Eau avec Mme Dorison.

M. Gaudin souhaite que soit associé le commerce à la mobilité en tenant compte du coût de l'accessibilité.

Mme Grandchamp précise que ce sont les promoteurs qui définissent le choix des commerces à la ZAC mais l'adjoint délégué aux commerces peut donner des indications à savoir pas de banque ni d'agence immobilière.

M. Gaudin aimerait que l'on puisse faciliter le fonctionnement des commerces par une bonne accessibilité.

M. Petiot propose de partager les parkings avec un accès personnalisé notamment lorsque le parking du Monoprix est saturé.

Mme Nenner souhaiterait que le groupe Eau reste ouvert aussi à tous les chavillois.

Mme Lecerf aimerait rajouter un groupe de travail sur les ateliers de recyclages.

M. Delayen s'inquiète des conséquences liées à l'annulation par le Conseil général des Hauts-de-Seine du contrat Sequalum, délégataire en charge du déploiement du réseau de fibre optique THD Seine.

Mme Grandchamp précise que pour les habitants des 36 communes du département, cette résiliation ne change rien. Le Département deviendra propriétaire des infrastructures

construites par Sequalum et prendra les mesures nécessaires à la continuité de l'exploitation et de la maintenance.

Mme Grandchamp propose que le CC2D soit saisi pour l'aménagement par le Département de l'avenue Roger Salengro. Elle informe sur le projet d'aménagement (parcelles rue Guillemot) pour les jardins partagés. Elle transmet aux membres présents les éléments de réponse du Conseil Municipal relatif à l'agenda 21.

Monsieur le Président indique que la prochaine séance se tiendra le **samedi 31 janvier 2015 à 9h30**.

M. Pruteau adressera aux membres du CC2D, dans les jours à venir, un courriel formalisant le principe des groupes de travail thématique, afin que chacun puisse faire part du principe et du degré (animation, contribution) de sa participation..

Fin de la séance à 11h30.